

# Le métier de veilleur de nuit en EHPA – EHPAD

**Trame d'intervention de Michèle LE GAC, directrice de l'EHPAD de PORDIC**

## Organisation du service

Pour des raisons de sécurité, et pour faire face à l'augmentation de la dépendance, **l'équipe de nuit a été doublée lors de la 1<sup>ère</sup> convention tripartite**. Les horaires de travail ont été revus **afin d'assurer la présence minimale permanente de 2 agents, 24h/24h dans l'établissement**.

L'équipe de nuit est composée d'un (e) aide-soignant (e) et d'un agent social. Chaque agent est équipé d'un téléphone afin de recevoir les appels des résidents (système médaillons) et de pouvoir communiquer avec son collègue ou joindre les secours.

Deux équipes alternent. Une aide-soignante de jour assure les remplacements de ses collègues, ainsi qu'un agent social. Les agents travaillent de 21h15 à 07h15 et 1 week-end sur 2.

Les agents bénéficient d'une prime de 0.90 €/heure travaillée pour l'aide-soignant et de 0.80 € pour l'agent social, et d'un avantage en nature : un plateau-repas est mis à la disposition des agents.

Afin de bénéficier d'un week-end entier, le personnel de nuit a souhaité ce type de roulement, avec une semaine de 50 heures et une de 20 heures, soit une moyenne de 35 heures hebdomadaires.

L	M	Me	J	V	S	D	L	M	Me	J	V	S	D	Total
N	N	RH	RH	N	N	N	RH	RH	N	N	RH	RH	RH	70h
RH	RH	N	N	RH	RH	RH	N	N	RH	RH	N	N	N	70h

**La mise en place du binôme permet d'assurer une plus grande sécurité aux résidents**, et permet de continuer à prodiguer les soins de 1<sup>ers</sup> secours, tandis que le 2<sup>ème</sup> agent accueille les pompiers, médecins... Idem en cas d'alerte incendie, le fait d'être deux permet d'organiser au mieux l'intervention.

**Le travail en binôme permet une entraide bénéfique entre les agents.**

## Répartition des missions la nuit selon le métier

### Mission de l'aide-soignant

#### Transmissions :

Les transmissions orales et informatisées ont lieu de 21h15 à 21h30 et de 07h15 à 07h30.

**Distributions des médicaments** (type somnifère) de 21h30 à 21h45 environ. Permet de voir certains résidents chez qui aucune ronde n'est faite au cours de la nuit. (*personnes autonomes qui ne le souhaitent pas-respect de leur choix*).

#### Rondes :

Une **fiche de ronde** permet d'assurer une surveillance, avec une traçabilité.

#### Accompagnement du résident/Soins de nursing :

L'aide-soignant **installe pour la nuit**, les résidents qui souhaitent se coucher plus tard. Sert une **collation** à ceux qui le souhaitent. (*Compotes, yaourts, biscuits, tisanes sont mis à la disposition du personnel pour éviter de circuler dans la réserve en cuisine*).

Des **changes et petite toilette** sont effectués seul ou en binôme selon l'état de santé du résident.

L'aide-soignant **répond en premier aux « appels-malades »** et joint son collègue si nécessaire.

#### Distributions des protections :

Les **protections** sont distribuées la nuit (le lundi) par mesure de discrétion.

#### Chariot de soins :

Les **chariots de soins** sont préparés pour le lendemain matin : gants, petit matériel (type compresses...), alèzes en tissu et à usage unique, chemises ouvertes à pression pour personnes très dépendantes...

#### Aide en lingerie :

L'aide-soignant aide son collègue à plier le linge.

#### Mise du couvert :

Il aide son collègue à mettre le couvert selon le plan de table.

### Mission de l'agent social

#### Transmissions :

Les transmissions orales et informatisées ont lieu de 21h15 à 21h30 et de 07h15 à 07h30.

Un classeur avec fiche de tâches est rempli et signé par l'agent.

#### Ménage :

L'agent social effectue **l'entretien des locaux collectifs** et des bureaux (salles à manger, vestiaires, sanitaires...). *Les sols sont lavés la nuit, limitant ainsi le risque de chutes. Idem pour la monobrosse dans les salles à manger.*

#### Lingerie :

L'agent social est chargé de mettre les grandes serviettes de tables, les rasants, lavettes soit à laver ou à sécher. Il plie le linge ne nécessitant pas de repassage (éponges, vêtements synthétiques...).

#### Mise du couvert :

Le couvert est mis vers 05h avec l'aide-soignant.

#### Préparation des chariots :

- **Chariot de ménage** : une fois le ménage des locaux terminé, l'agent nettoie et recharge le chariot pour le collègue de jour.

- **Chariot de petit-déjeuner** : l'agent vérifie que le chariot est complet. (nombre de bols, couverts, verres...). Lorsque le pain frais est livré, l'agent le tranche et beurre tartines et biscottes (entreposées dans une boîte hermétique au réfrigérateur) pour aider les collègues de jour et remplit les thermos de café, lait et eau.

#### Soins de nursing :

L'agent social participe aux **soins de nursing** avec son collègue, et répond aux « appels » si nécessaire.

## **Formations**

Les agents de nuit suivent les mêmes formations que leurs collègues de jour.

Tous sont formés à l'utilisation du **système de sécurité incendie (S.S.I.)** et **lutte contre le feu** avec exercices pratiques, S.S.T., **bienveillance, manutention, utilisation des lève-malades**, utilisation des **produits d'entretien**, utilisation de l'oxygène, **travail spécifique de nuit « une relation différente avec le résident »** (IRFA Evolution).

## **Référents**

Chaque agent est référent de 5 ou 6 résidents de l'établissement.

Il est plus difficile pour les agents de nuit d'écrire l'histoire de vie chez les résidents qui vont s'endormir. Dans ce cas, l'équipe de jour recueille le maximum de données pour le collègue de nuit qui complète le projet individualisé d'accompagnement.